



# Rapport général d'impact de Convergence Animaux Politique

---

CAP

# Sommaire

---

<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>POURQUOI CAP</b>	4
• Pourquoi agir à l'échelle politique ?	4
• Quels sont les freins identifiés par CAP ?	5
• Comment CAP contribue aux changements politiques en faveur des animaux ?	6
• Notre théorie d'intervention	9
• "Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours"	10
• Quelques concepts clefs	12
• Une approche transversale	14
<b>NOTRE IMPACT</b>	15
• Chiffres clés	15
• L'évolution du paysage politique	16
• L'impact concret pour les animaux dans la loi	18
• La loi contre la maltraitance animale de 2021	19
• Plus de moyens pour les agents de douane pour lutter contre l'importation de trophées de chasse illégaux	20
• 3 millions d'euros alloués à la stérilisation des chats	20
• Les animaux sauvages mieux protégés des arnaques et des influenceurs	20
• Introduction du menu végétarien hebdomadaire dans le scolaire	21
• Renforcement de l'application de l'interdiction de la zoopornographie	21
<b>NOS PROGRAMMES</b>	22
• Créer des passerelles entre protection animale et écologie	24
<b>CONCLUSION</b>	25
<b>REMERCIEMENTS</b>	26
<b>NOS ONG PARTENAIRES</b>	26

# INTRODUCTION

De par la nature de son action, mesurer l'impact d'une organisation de plaidoyer politique est un défi en soi. Dans le champ de l'action publique, les avancées dépendent simultanément de décisions ministérielles, de rapports de force parlementaires, de batailles budgétaires, de négociations interministérielles, de mobilisations citoyennes, etc. Autrement dit, chaque progrès résulte d'une chaîne d'acteurs et de dynamiques institutionnelles imbriquées, rarement attribuables à un seul intervenant. **Les progrès ne se résument pas à un chiffre ou à une loi : ils se construisent au fil du temps, dans la transformation du débat public, des priorités politiques et des normes sociales.**

À cela s'ajoute un défi propre à la cause animale : il demeure aujourd'hui extrêmement difficile d'estimer précisément le nombre d'animaux concernés par les politiques publiques, en raison du manque de données, d'outils de suivi, et parfois d'une application encore incomplète du droit. **Pour autant, cette complexité ne doit pas nous détourner de l'essentiel : s'assurer que notre action contribue réellement à améliorer la condition animale.**

**Chez CAP, l'efficacité fait partie de nos valeurs fondatrices.** Nous avons la responsabilité d'agir de manière structurée, rigoureuse et fondée sur l'état des connaissances afin de nous assurer que nos ressources soient utilisées au mieux pour l'amélioration de la condition des animaux. Notre stratégie s'appuie ainsi sur une **théorie d'intervention claire, nourrie par la littérature en sciences politiques** et accompagnée d'indicateurs conçus pour guider nos efforts, renforcer nos actions et assurer que chaque avancée compte pour les animaux.

## Ce rapport sert un double objectif :

- rendre visible notre stratégie d'impact,
- présenter les résultats concrets obtenus grâce à notre action collective avec les ONG, les parlementaires et l'ensemble de nos partenaires.

**À travers ce travail, nous souhaitons présenter comment, pas à pas, débat après débat, amendement après amendement, CAP et ses ONG partenaires contribuent à faire évoluer les politiques publiques en faveur des animaux.**

# Pourquoi CAP ?

## Pourquoi agir à l'échelle politique ?

Alors que plusieurs approches stratégiques peuvent être envisagées pour faire progresser la condition animale, CAP a choisi de se spécialiser sur le levier de l'action politique. Ce choix repose d'abord sur un double constat du **caractère négligé** du sujet : d'une part, la question animale reste encore **très peu présente dans l'agenda politique**, et d'autre part, le levier politique est sous-utilisé dans l'action en faveur des animaux.

Ensuite, l'action politique permet d'agir à très grande échelle. Parce que la loi est contraignante et qu'elle s'applique à l'ensemble du territoire, **elle peut améliorer la vie de tous les animaux concernés en France, avec un effet d'entraînement possible au niveau européen** compte tenu du rayonnement politique de la France. C'est précisément pour cette capacité unique à transformer la situation de millions d'animaux en une seule décision que CAP a choisi d'investir prioritairement ce levier.

La plupart des enjeux liés aux animaux sont profondément ancrés dans des pratiques sociales et des cadres institutionnels, qu'il s'agisse des conditions d'élevage, de la protection de la faune sauvage ou encore de la réglementation de l'expérimentation animale. La prise en compte des animaux dépasse ainsi largement la sphère des choix individuels : elle relève d'une responsabilité collective et de décisions politiques. C'est pourquoi seule la loi peut modifier en profondeur les structures et les cadres institutionnels qui maintiennent l'exploitation des animaux.

**Elle peut agir sur des domaines auxquels les citoyens n'ont pas accès par leurs seules pratiques individuelles**, tout en contribuant à une transformation culturelle plus large.

La création de CAP en 2016 résulte du constat suivant : bien que la protection animale soit devenue une préoccupation de plus en plus importante dans l'opinion publique en France, les décideurs politiques continuaient à ignorer cette problématique. Par conséquent, les animaux restent les grands oubliés de la loi alors que leur sort en dépend. Pour citer Lewis Bollard, l'enjeu est de **"transformer le soutien de l'opinion publique dont nous bénéficiions déjà, afin de donner aux animaux la protection légale qu'ils méritent."**

Cette conviction est également nourrie par les travaux de Melvin Josse, docteur en science politique et cofondateur de CAP, dont notamment la thèse et l'ouvrage analysent les stratégies politiques du mouvement de protection animale et les dynamiques de mobilisation et de confrontation politiques autour de ces enjeux.

Son étude comparative des mobilisations animalistes dans plusieurs pays met en lumière un facteur décisif de réussite : **la capacité à passer d'acteurs isolés à un réseau organisé, capable de mutualiser des ressources complémentaires** (légitimité politique, capacités financières, mobilisation citoyenne et ancrage militant) qu'aucune organisation ne peut réunir seule. C'est cette mise en commun, seule à même de peser durablement sur les décisions publiques et de prévenir la répression du mouvement, que CAP s'attache à concrétiser depuis sa création.

**L'objectif final de CAP est de préserver et d'améliorer la vie des animaux.**



# Quels sont les freins identifiés par CAP ?

Nous avons identifié plusieurs raisons à ce manque d'ancrage politique de la condition animale en France :

## Un manque d'action politique des ONG

Avant CAP, très peu d'ONG de protection animale avaient développé une action de plaidoyer auprès des décideurs politiques. Certaines menaient des actions ponctuelles, mais cela n'était pas suffisant pour construire un réseau solide d'alliés politiques sur lequel s'appuyer. À l'inverse, les groupes d'intérêts favorisant le statu quo et l'exploitation des animaux, notamment les lobbies de la chasse et de l'élevage intensif, ont constitué depuis longtemps des réseaux influents, en s'appuyant sur des moyens financiers importants.

## Un manque de coordination des ONG

Leurs agendas et leurs demandes politiques étaient souvent divergents, ce qui les rendait moins audibles et visibles pour les décideurs politiques.

## Le manque d'un interlocuteur clé pour les décideurs politiques

Les politiques intéressés par la protection animale ne savaient pas à qui s'adresser pour traiter des différents sujets, faute de connaissance du secteur associatif. Il manquait un acteur clairement identifié, capable d'agir en tant qu'intermédiaire et de rediriger les décideurs politiques vers les ONG pertinentes selon leur expertise.

## Un effet d'isolement des décideurs politiques sensibilisés

Dans un contexte où très peu de décideurs politiques osaient prendre position et initier des actions au Parlement en faveur des animaux, les parlementaires sympathisants craignaient souvent d'être marginalisés, ce qui constituait un frein à leur action.

## Comment CAP contribue aux changements politiques en faveur des animaux ?

---

Pour obtenir des changements politiques pour les animaux, la stratégie principale de CAP est d'amener davantage d'ONG de protection animale à agir auprès des décideurs politiques, de façon plus structurée et cohérente, ainsi que de construire, développer et maintenir un réseau d'alliés politiques au Parlement, afin de pouvoir le mobiliser régulièrement.

En effet, **le soutien de quelques députés ne suffit pas pour que des propositions de loi soient adoptées**, ou même débattues : pour qu'une proposition de loi fasse l'objet d'un débat, un groupe parlementaire doit collectivement accepter de la prioriser et décider de la mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ou du Sénat (ils n'ont qu'un jour par an où ils sont maîtres de l'agenda). Même une fois inscrite à l'agenda, le chemin reste long et semé d'embûches : **chaque étape du processus législatif exige de pouvoir compter sur des relais, des sympathisants et des alliés** capables de défendre le texte, de contourner les blocages et de maintenir la dynamique politique jusqu'au vote final.



# Les actions de CAP se résument en 4 axes principaux :

1

Nous obtenons des **rendez-vous avec des parlementaires et des membres du gouvernement** (plus de 400 en 8 ans) afin de les sensibiliser à la cause animale et aux demandes politiques de nos ONG partenaires et les pousser à agir en conséquence (dépôt de questions au gouvernement, d'amendements, de propositions de loi...). Nous sondons également leur opinion et leur volonté d'agir sur des sujets spécifiques, afin d'être en capacité de les mobiliser sur ces questions à l'avenir.

2

Nous organisons trois **événements** par an, réunissant en moyenne une trentaine de politiques (parlementaires et leurs collaborateurs) et les ONG afin qu'ils puissent échanger et travailler ensemble sur de nouvelles initiatives politiques. C'est également l'occasion pour les parlementaires d'identifier des alliés parmi leurs pairs afin de mener des actions communes.

3

Nous **conseillons nos 25 ONG partenaires** sur les actions à entreprendre, l'élaboration de demandes politiques cohérentes, les interlocuteurs privilégiés à cibler et comment les aborder. Nous leur apportons notre expertise du plaidoyer, des outils et des formations afin de gagner en efficacité et augmenter leur impact auprès des décideurs politiques.

4

Nous **impulsions des actions collectives**, telles que des tribunes ou lettres ouvertes diffusées dans les médias et des campagnes de mobilisation (par exemple, pour engager les candidats aux élections en faveur des animaux) afin de démontrer l'union et la force collective des ONG et faire pression sur les acteurs politiques.

L'ensemble de ces actions a pour effet d'augmenter la volonté et la capacité des politiques à agir en faveur des animaux, en s'appuyant sur l'expertise des ONG, et à rééquilibrer les rapports de force politiques. **Plus les décideurs politiques sont nombreux à afficher leur soutien à la cause animale**, notamment via des propositions de loi, des amendements, des questions au gouvernement ou des prises de position publiques, **plus elle devient un enjeu politique légitime**. Notre action permet d'intégrer les ONG de protection animale dans les processus de décision politique (par exemple au sein des groupes de travail ministériels ou via des auditions parlementaires) et de modifier progressivement le rapport de force avec les groupes d'intérêts défavorables aux animaux.

### **Nous obtenons ainsi des résultats permettant de faire évoluer la loi :**

- ||| Les groupes parlementaires mettent à l'ordre du jour du Parlement des **propositions de loi** et déposent des **amendements** en faveur des animaux, afin qu'un vote puisse avoir lieu.
- ||| Face au soutien parlementaire croissant à la cause animale, **le gouvernement s'oppose moins à ces initiatives**, voire prend lui-même des actions réglementaires et intègre des dispositions favorables dans ses projets de loi, ou renonce à certaines dispositions défavorables aux animaux.
- ||| Le gouvernement met en œuvre et s'assure de la bonne application de la loi adoptée par le Parlement. Si toutes les mesures ne sont pas encore pleinement déployées, nous poursuivons notre travail pour que **l'ensemble des dispositions prévues soient effectivement appliquées**.

Ainsi, notre objectif final est atteint : **ces avancées législatives permettent de réduire la souffrance animale et le nombre d'animaux tués**. Enfin, un cercle vertueux est engagé car chaque changement obtenu contribue à légitimer de nouvelles actions politiques. En 2021, nous avons par exemple obtenu le vote de la loi sur la maltraitance animale, comprenant des dispositions sur la captivité des animaux sauvages, notamment dans les cirques et delphinariums. Cela nous a permis, en 2023, de promouvoir avec succès un amendement à une autre loi, interdisant aux influenceurs de faire la promotion de la captivité de ces animaux.

# Notre théorie d'intervention

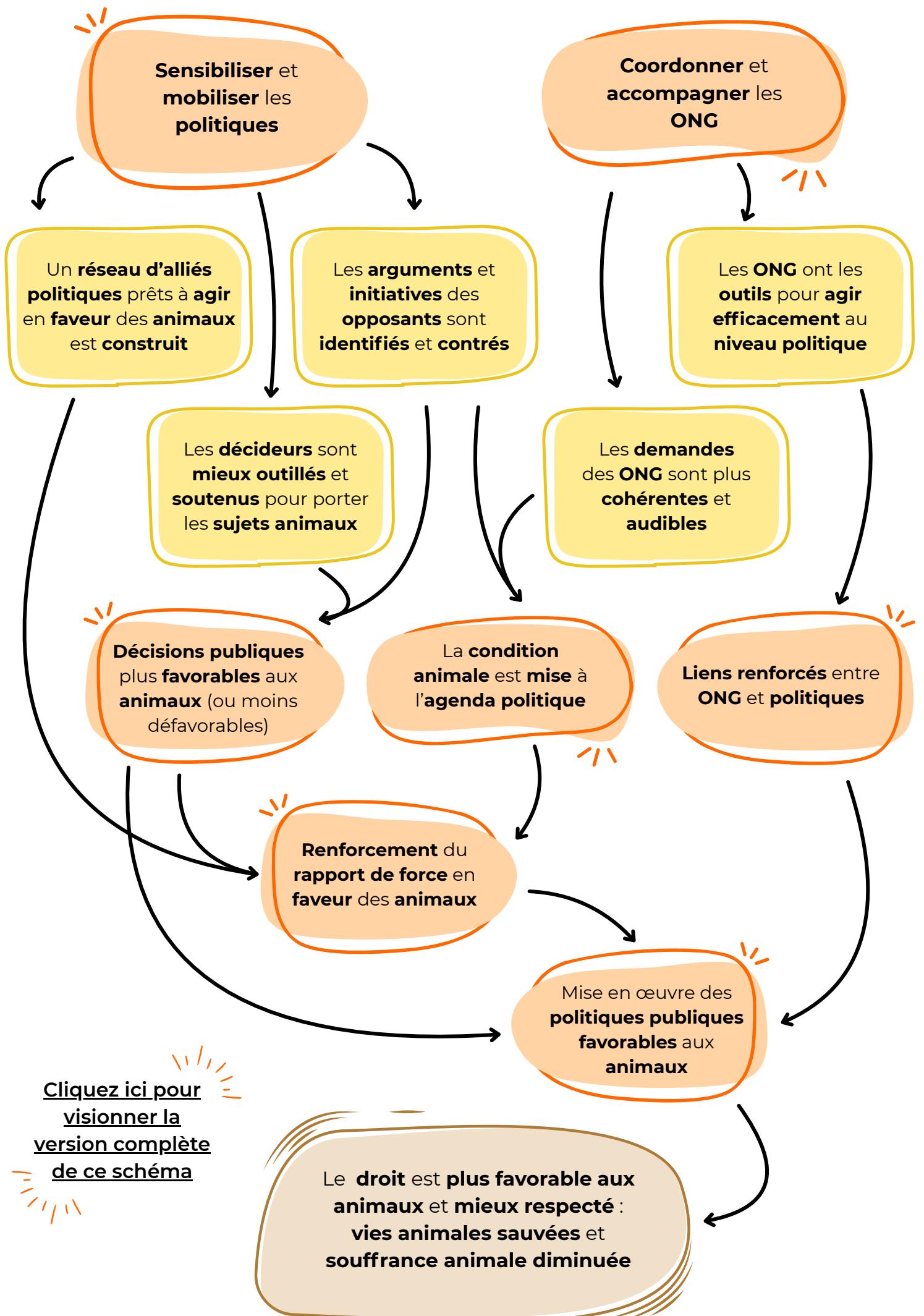


“Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours”

**La théorie d'intervention** (ou Theory of Change) **est une feuille de route qui guide les organisations dans leurs efforts** pour induire un changement sociétal significatif. C'est une démarche qui commence par définir l'objectif final souhaité, puis retrace les actions nécessaires pour l'atteindre. Cela aide les organisations à aligner leurs activités avec leur mission. Elle offre ainsi un cadre de planification stratégique, tout en assurant que chaque étape contribue efficacement au résultat final. En adoptant une théorie d'intervention, les organisations peuvent structurer leurs initiatives de façon à maximiser leur impact.

Contrairement à une entreprise dont le succès se mesure aux ventes, **les ressources d'une ONG ne sont pas corrélées à l'atteinte de sa mission**. Une théorie d'intervention nous permet donc de s'assurer que notre énergie, notre temps et nos moyens sont orientés là où ils créent le plus d'impact pour les animaux.

Grâce au travail universitaire du directeur Melvin Josse et de l'équipe expérimentée en politique, **CAP a pu développer une théorie d'intervention détaillée**. Afin de permettre une visualisation accessible, une version simplifiée est proposée ci-dessous.



# Quelques concepts clefs

## Rapport de force

En politique, le rapport de force désigne l'équilibre (ou le déséquilibre) entre différents acteurs qui cherchent à influencer une décision publique : partis, lobbies, ONG, syndicats, etc. Il ne s'agit pas seulement de "qui a raison", mais de "qui a le pouvoir d'agir ou de bloquer une réforme".



Pour CAP, cela signifie que faire progresser la cause animale ne dépend pas uniquement de la justesse morale des propositions, mais aussi de la capacité à **peser collectivement** : mobiliser les ONG, rallier des parlementaires, s'appuyer sur l'opinion publique et créer des alliances pour rendre une mesure politiquement inévitable.

## Victoire symbolique

Une victoire symbolique ne change pas nécessairement la loi ou directement la vie des animaux, mais elle transforme les représentations sociales et culturelles et prépare les victoires suivantes.



Par exemple, la modification du statut juridique des animaux en 2015 (reconnus dorénavant comme des "êtres vivants doués de sensibilité"), ou la demande que nous portons d'une représentation des animaux au sein des institutions (ministère dédié, délégation interministérielle...), n'ont pas un impact direct et immédiat sur la condition des animaux, mais contribuent à **déplacer les normes sociales et politiques** en faveur des animaux. Pour CAP, ces victoires symboliques sont essentielles : elles ancrent la légitimité du sujet dans le champ politique et renforcent le rapport de force à long terme.

# Entrave d'un mouvement

---

Dans le champ des mobilisations collectives, une entrave au mouvement désigne toute stratégie visant à **freiner l'action d'un mouvement social ou à en réduire l'influence politique**. Il ne s'agit pas d'un simple désaccord d'idées, mais de **pratiques qui faussent le jeu démocratique** en limitant la capacité d'un acteur à défendre légitimement sa cause. Ces entraves, telles que conceptualisées par Melvin Josse, peuvent être coercitives (intimidation, surveillance, arrestations), discursives (catégorisation stigmatisante, par exemple en assimilant des activistes à des "écoterroristes", afin de les délégitimer et de réduire leur accès aux décideurs) ou législatives (modifications juridiques ciblées rendant illégales des actions auparavant licites lorsqu'elles sont menées par le mouvement). Elles constituent des formes de répression, en elles-mêmes et parce qu'elles facilitent d'autres mesures restrictives, en cherchant à neutraliser la capacité d'agir du mouvement.



CAP agit précisément pour **lever ces entraves** : en fédérant les ONG, en leur donnant des outils communs, en ouvrant des espaces d'échange avec les parlementaires, l'association permet au mouvement de protection animale de s'organiser et de structurer un réseau d'alliés à même de faire rempart aux tentatives d'entraves.

## Débat public

---

Le débat public est l'espace dans lequel les sujets de société sont discutés, médiatisés et donc mis à l'agenda politique. Ce qui entre dans le débat public devient une question que les responsables politiques doivent traiter.



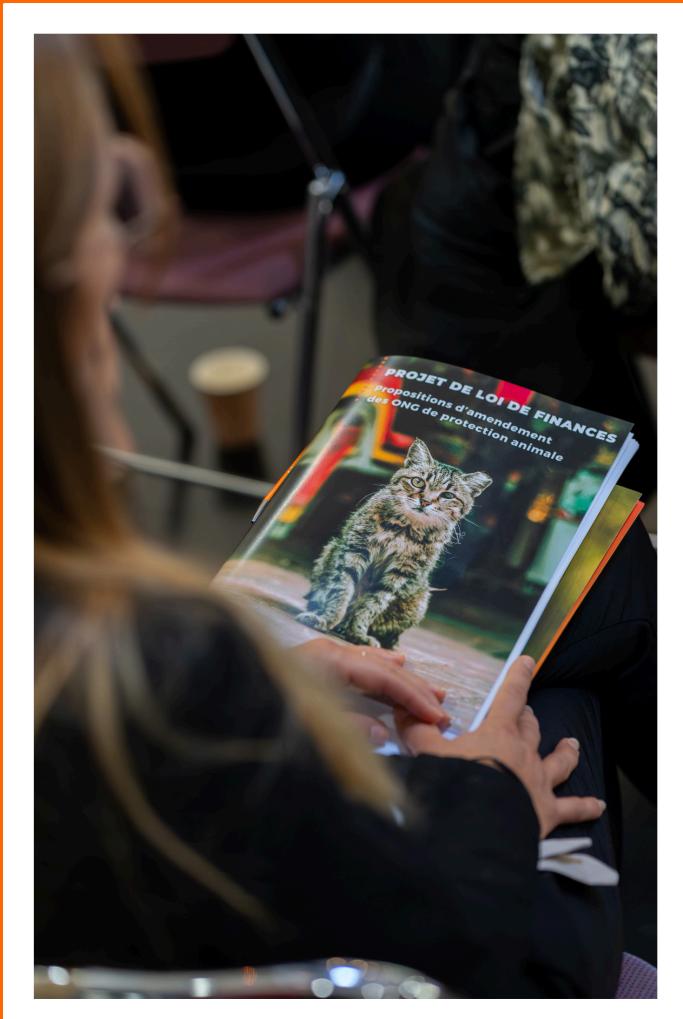
En mettant en avant la cause animale dans les médias, à l'Assemblée ou au Sénat, CAP et ses ONG partenaires contribuent à **faire exister politiquement ces enjeux** et à les inscrire dans les priorités publiques.

# Sujet légitime politiquement

Un sujet légitime politiquement est un thème reconnu comme sérieux, digne d'être débattu et pris en compte par les institutions. Tous les sujets n'ont pas, au départ, ce statut : il faut souvent des années de plaidoyer pour y parvenir.



Grâce à la coordination des actions des ONG et à son travail auprès des décideurs, CAP participe à faire de la **condition animale un sujet désormais incontournable** du débat politique français, un enjeu légitime au même titre que l'environnement, la santé ou la justice sociale.



# Une approche transversale



Notre action, en ce qu'elle couvre une diversité de thématiques, nous permet de nous greffer au travail parlementaire et d'élargir les points d'entrée politiques en faveur des animaux. Loin d'un éparsillement, cette approche permet au contraire de **casser les silos** et de créer des passerelles entre des enjeux souvent traités séparément : animaux d'élevage, animaux sauvages, animaux de compagnie, expérimentation animale, ou encore politiques agricoles, de transition écologiques et budgétaires.

Cette diversité favorise également la rencontre avec des parlementaires aux sensibilités variées : nombreux sont ceux qui, initialement intéressés par un sujet spécifique comme les animaux de compagnie, se sont ensuite engagés sur d'autres questions, telles que l'élevage ou la chasse.

Il est en effet **rare que des textes législatifs portent exclusivement sur la condition animale**. C'est pourquoi notre stratégie consiste à **saisir chaque opportunité d'un projet ou proposition de loi**, qu'il s'agisse de finances publiques, d'aménagement du territoire, d'environnement ou de santé, **afin d'y intégrer, dès que possible, la prise en compte des animaux**. Cette approche transversale permet d'inscrire durablement leur considération dans l'ensemble des politiques publiques et de faire de la condition animale un enjeu partagé, au-delà des clivages thématiques ou partisans.

# Notre impact

## Chiffres clés

Chiffres à date du 1er juillet 2025

**403**

rendez-vous politiques



**8**

ans d'action

**58**

propositions de loi



**16**

initiatives collectives



**24**

ONG partenaires



**18**

événements

**153**

questions parlementaires



**450**

amendements



## L'évolution du paysage politique

Il y a quelques années encore, la condition animale était largement absente de l'agenda politique. Le sujet était encore relégué au second plan et porté uniquement par quelques parlementaires isolés. Même parmi les partis historiquement sensibles aux enjeux environnementaux ou sociaux, tels que les écologistes ou la gauche, la protection animale restait un sujet marginal et rarement assumé. Les rares élus mobilisés sur ces questions se trouvaient souvent isolés, et la cause animale apparaissait comme un engagement de niche, voire risqué politiquement. Lors des débats sur le statut juridique des animaux en 2015 par exemple, des caquètements avaient été entendus dans l'Assemblée nationale lorsque certains parlementaires prenaient la parole en défense de la cause animale.

Cette situation a profondément évolué. **Aujourd'hui, la condition animale devient un sujet politique à part entière**, investi par des représentants de l'ensemble du spectre partisan. Quasi tous les partis considèrent désormais qu'il est pertinent, voire valorisant, de se positionner sur ces enjeux. Pour certains, comme Les Écologistes ou La France insoumise, l'intégration de la cause animale dans leur cadre programmatique est aujourd'hui pleinement assumée : ces formations revendiquent désormais un ancrage animaliste. *La France insoumise a d'ailleurs cité* les travaux de Melvin Josse, co-fondateur de CAP, pour justifier l'importance de ce positionnement dans son programme présidentiel, témoignant du rôle de CAP dans cette avancée.

[MELENCHON2022.FR](#)

Agenda   Programme ▾   S'informer   Boutique ▾

[Rejoindre](#)

[Agir ▾](#)



« Les engagements de Jean-Luc Mélenchon [pour les animaux](#) se sont traduits par des actes grâce aux députés insoumis. On a pu constater une vraie cohérence entre les discours de Mélenchon et le travail de ses parlementaires. »

*Melvin Josse, coprésident de Convergence animaux politique (CAP)*

Cette transformation n'est pas le résultat d'évolutions sociétales spontanées : elle est le **fruit de longues années de structuration politique du mouvement, dont CAP est l'un des principaux initiateurs**. En multipliant les prises de position publiques et les initiatives politiques, en créant des espaces politiques dédiés, en valorisant les élus engagés, et notamment en fédérant des soutiens à travers des tribunes, CAP a rendu l'engagement pour les animaux à la fois visible, crédible et attractif. L'action coordonnée auprès des parlementaires et la mise en lumière de leurs avancées ont contribué à faire de la cause animale un thème politique légitime, et même valorisé, renforçant l'envie d'y être associé.

Ce mouvement a également touché l'ex-majorité présidentielle (aujourd'hui le "bloc central"). Profitant de l'absence initiale de doctrine idéologique structurée sur ces questions, **CAP a pu faire monter la condition animale dans l'agenda du groupe parlementaire majoritaire, notamment lors du premier quinquennat** d'Emmanuel Macron. Dépôts de propositions de loi, questions écrites, construction de coalitions transpartisanes, jusqu'à une proposition de loi sur l'interdiction de la production de fourrure cosignée par plus de 120 députés de tous bords, ont permis de créer une dynamique interne forte.

## **"Je n'oublie pas l'implication des parlementaires depuis le début du quinquennat pour traduire en actes cette prise de conscience collective"**

Lorsque l'ex-ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, déclare publiquement "**Je n'oublie pas l'implication des parlementaires depuis le début du quinquennat pour traduire en actes cette prise de conscience collective**. Il est de ma responsabilité, de notre responsabilité, de traduire ce progrès dans notre réglementation, de répondre au vent de changement qui souffle sur notre société et de nous hisser à un nouveau standard." (26 janvier 2021 à l'Assemblée nationale), c'est bien le fruit de cette mobilisation collective ; et c'est un des signaux politiques qui a ouvert la voie à l'examen de la proposition de loi portée par Laetitia Romeiro Dias, **donnant naissance à la loi visant à lutter contre la maltraitance animale**.

De cause isolée à enjeu transversal, la protection des animaux s'est imposée comme un élément durable du débat politique français. Cette évolution, impensable il y a encore quelques années, témoigne de la force d'un travail coordonné, méthodique et fondé sur la coopération : un terrain sur lequel CAP joue un rôle déterminant depuis 2017.

Pour autant, **le rapport de force reste loin d'être équilibré** : les acteurs opposés aux progrès pour les animaux disposent de ressources et d'un accès au pouvoir nettement supérieurs, et les priorités politiques sont rapidement bousculées par le contexte géopolitique.

Préserver et amplifier ces avancées demandera une vigilance constante et une énergie considérable. **Il nous faut désormais non seulement maintenir la condition animale au cœur du débat public** et en faire un axe pérenne de décision politique, **mais aussi prévenir tout recul**, malgré des pressions contraires fortes et persistantes.



# L'impact concret pour les animaux dans la loi

Alors même que CAP dispose d'un budget annuel de moins de 300 000 € et d'une petite équipe de 6 salariés (et seulement 49 000€ et 2 salariés en 2020), **nous avons déjà changé concrètement la loi pour des dizaines de millions d'animaux.**

Pour chaque évolution législative, des défis de mise en œuvre concrète se présentent. Faire adopter une loi ne suffit pas : il faut ensuite s'assurer qu'elle entre réellement en vigueur. Nous poursuivons donc notre mobilisation avec nos ONG partenaires pour obtenir les décrets d'application manquants ainsi que les moyens budgétaires nécessaires pour la faire appliquer.





## La loi contre la maltraitance animale de 2021

Cette loi, initiée par CAP auprès de la députée Laëtitia Romeiro Dias, est la première loi de la Ve République dédiée entièrement aux animaux.

Le texte adopté à l'Assemblée et au Sénat, puis promulgué le 30 novembre 2021, reprend de nombreuses demandes de nos ONG partenaires. Près de quatre années de travail ont été nécessaires pour obtenir cette victoire politique. Suite à notre premier rendez-vous avec la députée à l'initiative de cette PPL, nous avons mené de nombreuses actions visant à accompagner et accélérer le processus législatif.

- **75 millions d'animaux de compagnie** voient leur protection renforcée. (source : [chambre de commerce et d'industrie](#))
- La loi a permis l'**aggravation des peines pour zoophilie** sur les animaux domestiques, apprivoisés ou détenus en captivité mais également l'**interdiction de la zoopornographie**. Les animaux subissant de la zoophilie sont principalement des chiens et des équidés. Il y aurait 1 % des hommes qui ont un rapport sexuel avec les animaux au moins une fois dans leur vie ([LFDA, Rapport d'Animal Cross](#)). 5 % des hommes (1,5 million) auraient déjà regardé des images zoopornographiques. ([Rapport d'Animal Cross](#)).
- L'utilisation d'**animaux sauvages** dans les établissements itinérants sera interdite à partir du 1er décembre 2028. Cette mesure concerne environ **600 animaux, dont près de 400 fauves**, actuellement détenus par les cirques itinérants. (source [ministère de l'environnement](#)). Au-delà du nombre d'individus concernés, le symbole de la fin de la captivité et du dressage de ces animaux **impacte les représentations collectives des animaux**, notamment auprès des enfants.
- **Il y avait encore 9 élevages** de visons en France avant leur interdiction par cette loi, ce qui concernait au moins 140 000 animaux élevés pour leur fourrure. Cette mesure ouvre la voie à l'interdiction de ces élevages dans les autres pays européens mais crée aussi un précédent utilisable dans d'autres combats. Ces élevages ont été interdits pour leur finalité, peu importe les conditions dans lesquelles les animaux y étaient élevés.



## Plus de moyens pour les agents de douane pour lutter contre l'importation de trophées de chasse illégaux



## 3 millions d'euros alloués à la stérilisation des chats



## Les animaux sauvages mieux protégés des arnaques et des influenceurs



Le 23 juin 2023, l'amendement porté par CAP pour Humane World for Animals visant à donner plus de moyens aux agents de douane pour lutter contre l'importation de trophées de chasse illégaux a été adopté à l'Assemblée nationale et au Sénat.

→ [Lire l'amendement](#)



Lors du Projet de Loi de Finances 2024, CAP a obtenu que 3 millions d'euros du budget de l'Etat soient alloués à la stérilisation des chats errants.

Il y aurait environ **11 millions de chats errants** en France. ([source rapport du Gouvernement au Parlement sur la question des chats errants en France](#)).

→ [Lire l'amendement](#)



Le 25 mai 2023, l'action de CAP pour son partenaire AVES France a permis d'identifier une opportunité et d'inclure cet amendement dans la proposition de loi visant à lutter contre les arnaques et les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux.

→ [Lire l'amendement](#)



## Introduction du menu végétarien hebdomadaire dans le scolaire

En 2018, notre action a contribué à sensibiliser la députée Samantha Cazebonne à la nécessité de développer l'offre végétarienne en restauration scolaire. Ce rapprochement a conduit au dépôt, lors des débats sur la loi EGALIM, d'un amendement visant à expérimenter l'introduction d'un menu végétarien hebdomadaire dans les cantines scolaires. Cette avancée a ensuite été pérennisée par la loi Climat du 22 août 2021, qui a transformé l'expérimentation en obligation hebdomadaire dans les écoles et introduit, pour la première fois, une option végétarienne quotidienne dans les cantines publiques.

S'il s'agit d'une victoire collective portée avec une coalition d'ONG environnementales et de protection animale (notamment RAC, AVF, CIWF, L214, Greenpeace et ONAV), notre mobilisation a contribué à faire émerger, puis à structurer, ce progrès, désormais inscrit dans le Droit.

→ [Lire l'amendement](#)

→ [1 milliard d'animaux issus des élevages français ont été abattus en 2022 \(L214\)](#)



## Renforcement de l'application de l'interdiction de la zoopornographie

Le 23 octobre 2023, l'amendement porté par CAP pour Animal Cross visant à permettre une meilleure application de l'interdiction de la zoopornographie à travers une précision de la loi a été adopté et intégré au projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique.

→ [Lire l'amendement](#)

# Nos programmes

**Nous avons le potentiel pour changer la vie de milliards d'autres animaux** à travers nos 6 programmes.

**1.**

Réduire et prévenir la souffrance des animaux d'élevage

**2.**

Accompagner la transition vers une alimentation plus végétale

**3.**

Protéger les animaux sauvages, libres et captifs, ainsi que leur milieu

**4.**

Réduire l'expérimentation animale et favoriser le développement de méthodes substitutives

**5.**

Lutter contre la maltraitance des animaux de compagnie

**6.**

Agir sur la gouvernance, l'éducation et les symboles culturels tels que la corrida

Chaque année, de nombreux animaux en France sont concernés par nos programmes :

- Plus de **300 millions d'animaux d'élevage** selon la statistique agricole annuelle 2023.
- **75 millions d'animaux de compagnie.** (source : Chambre de commerce et d'industrie.)
- Au moins **40 millions d'animaux sauvages chassés**, dont :
  - 22 millions d'animaux sauvages libres chassés. (source : enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir.)
  - Entre 18,5 et 20 millions d'animaux sauvages **élevés** pour la chasse.  
Rapport de L214 s'appuyant sur les chiffres publiés par le Syndicat National des Producteurs de Gibiers de chasse, numéro 1455 du journal Le chasseur français, mai 2018.
- **2 millions d'animaux sont utilisés à des fins scientifiques** (source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.)
- Environ **un millier de taureaux tués dans les corridas.** (source : France Bleu citant l'association No Corrida.)
- Environ 600 animaux captifs pour les cirques. (source : ministère de l'environnement)
- Et encore d'autres animaux dans les zoos, utilisés dans le cadre du cinéma, etc.



# Créer des passerelles entre protection animale et écologie

La cause animale et la protection de l'environnement sont étroitement liées sur de nombreux enjeux, une grande partie des sujets sur lesquels CAP intervient relève donc de ces deux champs. Qu'il s'agisse de biodiversité, d'alimentation ou encore des élevages, **les enjeux que nous portons ont très souvent une dimension écologique**. C'est pourquoi, dans de nombreux dossiers, **nos argumentaires intègrent naturellement les impacts environnementaux** : pollutions liée à l'élevage, conséquences de la surpopulation féline sur la faune sauvage, gestion des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD), ou encore politiques alimentaires plus durables impliquant de la végétalisation.

**Ces connexions nous ont amenés à travailler avec des organisations environnementales**, notamment sur les questions des repas végétariens ou de libre évolution. Grâce à notre rôle de tête de réseau, nous contribuons à créer des passerelles entre ces milieux associatifs qui évoluent parfois en vase clos, et à structurer des coalitions transversales capables de défendre des enjeux communs. Cette capacité à relier les mondes de la protection animale et de l'écologie renforce l'impact de chacun et permet de porter des positions plus solides auprès des décideurs publics.



# Conclusion

Convergence Animaux Politique a fait irruption dans la sphère politique. À une époque où la cause animale était jugée marginale, voire illégitime, nous avons choisi de créer l'infrastructure nécessaire à la mobilisation des associations au niveau politique : accompagner, former, mettre en réseau, structurer. Ce travail a porté ses fruits. **Aujourd'hui, la condition animale est devenue un sujet sur lequel les responsables politiques s'expriment, prennent position, et parfois s'engagent, ce qui aurait été inimaginable il y a encore quelques années.** Nous avons franchi une étape historique : la question animale est entrée durablement dans le paysage politique français.

Cette transformation s'est accompagnée d'un **changement culturel profond au sein du mouvement associatif de protection animale**. Les ONG sont désormais plus nombreuses à investir le terrain politique, à se coordonner, à articuler des demandes stratégiques : une dynamique que CAP a largement contribué à initier et à structurer. Et déjà, elle s'incarne dans des avancées majeures, à l'image de la loi de 2021 contre la maltraitance animale, qui comporte des mesures concrètes et marque également un progrès symbolique et culturel. En interdisant l'élevage d'animaux pour leur fourrure, elle reconnaît pour la première fois politiquement que la mise à mort d'animaux n'est pas toujours justifiée, un précédent déterminant.

Pour autant, notre action s'inscrit dans un contexte politique mouvant et souvent instable. La montée de forces hostiles à la condition animale et la protection de la biodiversité, le poids disproportionné de

lobbies puissants et dotés de ressources importantes, ainsi que les crises géopolitiques successives bousculent les priorités publiques. De nouveaux signes de réticence apparaissent, en particulier à droite, et nous devons nous y préparer : si nous ne jouons pas pleinement notre rôle aujourd'hui, les reculs pourraient être plus profonds demain.

Mais l'histoire récente montre aussi que le travail de fond finit par payer. En Autriche, des années d'efforts patients ont produit des avancées spectaculaires dès que la fenêtre d'opportunité s'est ouverte (cf. ouvrage de Melvin Josse). Ce précédent nous rappelle une leçon essentielle : **l'impact politique se construit en amont**, par la constance, la préparation et la coordination. Le jour où l'opportunité surgit, soit l'écosystème est prêt, soit l'on passe à côté.

C'est précisément ce que nous bâtissons. Et pour continuer à tenir ce rôle indispensable, nous devons renforcer notre capacité d'action. Le mouvement pour les animaux ne manque ni d'idées, ni de détermination : il lui manque encore la force de frappe financière nécessaire pour rivaliser avec les intérêts opposés et obtenir des avancées de plus en plus impactantes sur le long terme.

**Nous appelons donc toutes celles et ceux qui croient en une véritable prise en compte politique de la condition animale à soutenir notre travail.** En renforçant collectivement les moyens de l'action politique pour les animaux, nous pouvons consolider les acquis, prévenir les reculs et nous préparer à saisir les prochaines grandes opportunités d'avancer.

**L'avenir des animaux dépend de notre capacité à rester mobilisés aujourd'hui pour être prêts demain.**

# Nos ONG partenaires

Un grand merci à l'ensemble de nos **ONG partenaires** pour leur expertise, leur mobilisation et leur confiance, ainsi que la qualité du travail mené en commun.



Humane  
World for  
Animals™



Association  
des élus  
de la condition  
animale



## Remerciements

CAP tient à remercier chaleureusement **Alix de Saint Albin**, directeur de Pluricité, qui a généreusement accompagné l'équipe de CAP dans sa réflexion sur son travail de mesure d'impact. Merci également à **Antoine Sérandour** qui a permis la mise en lien avec Alix. Merci à **Léa Guttmann** pour son partage de connaissances et de ressources sur la mesure d'impact, ainsi qu'à **Keyvan Mostafavi** pour sa vision et ses apports.

Ce travail doit beaucoup à l'engagement bénévole de **Mathieu Duteuil, Ambre Destandau**, et tout particulièrement d'**Audren Davo** qui s'est impliquée tôt dans le processus et a contribué à la recherche de plusieurs données. Un grand merci à **Marion Dufourneau** pour la belle mise en valeur graphique de ce travail.

Merci également à **Thomas Hecquet** d'Animal Society et à **Alice Di Concello** de The European Institute for Animal Law & Policy pour leur partage de documentation.



Enfin, CAP remercie tous les **donateurs et mécènes engagés** qui soutiennent notre action de plaidoyer stratégique et coordonnée :

- pour renforcer la protection des **animaux sauvages et de la biodiversité**



- pour réduire la souffrance des **animaux d'élevage** et favoriser la **transition agro-alimentaire**



**Votre soutien contribue  
aux avancées politiques de demain.**